

COMPTES RENDUS THÉMATIQUES DE LECTURE

Badra MOUTASSEM-MIMOUNI, (dir.), Fatema SEBAA, Mostefa MIMOUNI, Bentamra JAOUI, *Tentatives de suicide et suicide des jeunes à Oran, désespoir ou affirmation de soi ? Crasc, Oran, 165 p.*

L'ouvrage présente les résultats d'une recherche réalisée par un groupe de chercheurs au sein du Crasc, sous la direction de Badra Moutassem-Mimouni.

Les auteurs partent de la théorie de Durkheim, réalisée à la fin du XIX^e siècle, sur le suicide. Durkheim distingue plusieurs catégories de suicide : l'égocentrique, l'altruiste, l'anomique, et enfin le suicide fataliste. Les auteurs s'interrogent sur les tentatives de suicide et le suicide en Algérie durant les deux dernières décennies, si elles s'inscrivent dans le cadre du suicide anomique ou si elles expriment d'autres problématiques.

L'ouvrage se compose de deux parties : la première fait un état des lieux sur le suicide et les tentatives de suicide dans le monde, au Maghreb, et en Algérie ; suivi de la présentation d'études qui ont permis de décrire les caractéristiques des suicidants, et les déterminants invoqués par les enquêtés et leurs vécus. Aussi, les facteurs du suicide et les tentatives sont examinés afin d'apporter une vision des particularités sociales et culturelles des suicidants de l'Algérie en ce début du troisième millénaire. Les auteurs accordent une grande place aux événements de l'histoire récente de l'Algérie et des effets post-traumatiques des années de violences engendrés par le terrorisme et la crise économique.

Le suicide au Maghreb à l'épreuve du genre

Le Maghreb n'est pas à l'abri de ce phénomène. Les taux avancés sont de 2 suicides pour 100.000 habitants en Algérie et au Maroc. Dans ces pays les causes invoquées sont le manque de moyens, l'ennui et la médiocrité des loisirs, ainsi que les conditions difficiles de la vie.

Ces chiffres sont des indicateurs partiels étant donné les particularités du phénomène (tabou, rejet, stigmatisation). Le suicide est un fléau touchant la population des deux sexes et toutes les tranches d'âges. Cependant, l'analyse du genre sur le suicide montre que les femmes sont

trois à quatre fois moins nombreuses que les hommes pour ce qui est du suicide, mais pour les tentatives de suicide, la tendance s'inverse : le nombre de femmes est trois à quatre fois supérieur à celui des hommes. Les moyens utilisés pour le suicide sont surtout la pendaison pour les hommes, les médicaments et produits ménagers pour les femmes. Les médicaments sont le moyen le plus utilisé dans la tentative de suicide, à hauteur de 65% tels que les hypnotiques et les tranquillisants. D'autres médicaments s'ajoutent à la liste, les psychotropes notamment chez les toxicomanes, et les produits ménagers qui occupent la deuxième place tels que l'acide, le décapant, l'eau de javel, etc.

Suicide et meurtre sont les interdits premiers de l'humanité pour préserver l'espèce. Ainsi, les sociétés ont développé des règles pour empêcher le passage à l'acte suicidaire et protéger les communautés de l'anéantissement.

Les auteurs notent que les tentatives de suicide à Oran sont passées de 295 cas en 2003 à 695 cas en 2007 dont 394 femmes et 301 hommes. Ces chiffres alarmants, en augmentation depuis 2001, traduisent un malaise chez les jeunes. Les auteurs ont suivi 175 jeunes ayant fait des tentatives de suicide durant la période de 2002 à 2007. Ils ont relevé et analysé les raisons du passage à l'acte, invoquées par les enquêtés, telles que les souffrances de la solitude, l'incompréhension, l'absence de communication au sein de la famille, ainsi que des problèmes d'ordre existentiel, lesquels dominent largement.

Les facteurs de suicide et les tentatives de suicide

D'emblée, les auteurs ont écarté les suicides et tentatives de suicide liés à un désordre neurologique ou à une maladie mentale. Des examens psychologiques n'ont déterminé aucun trouble grave de la personnalité (psychose, démence, etc.) chez les personnes étudiées dans cet ouvrage. Dans la plupart des cas, ce sont les perturbations de relations familiales en plus des déséquilibres relationnels causés par la violence terroriste.

Les échecs, d'ordre sentimental, scolaire, et professionnel, déclenchent un sentiment de solitude ou d'incompréhension de l'entourage, de désespoir, et apparaissent comme des facteurs à l'origine de l'acte. De nombreuses personnes passent à l'acte comme moyen d'exprimer leur désaccord, et le refus de se conformer à des traditions stériles, injustes, et contraignantes. Pour les auteurs, la tentative de suicide exprime, dans la plupart des cas, une individuation et le refus d'être l'objet de la famille.

Réactions des familles et deuil : ce chapitre sur le suicide et tentative de suicide se subdivise en trois sections. Dans la première, B. M. Mimouni dissèque la notion de suicide et de tentative de suicide et montre les implications philosophiques, religieuses, existentielles, sociales d'une telle notion. Dans la deuxième section, B. Moutassem-Mimouni aborde les différentes facettes de la mort, qui est loin d'être un phénomène biologique, mais au contraire elle a des facettes sociologique, anthropologique et psychologique. Elle fait une approche détaillée des effets de l'acte et pose les douloureuses questions du deuil et de sa gestion par l'entourage, ce vide laissé par la disparition et le désir de disparition dans le cas de la tentative de suicide. La troisième section, F.-Z. Sebaa étudie les tentatives de suicide chez les adolescents. Les troubles divers constatés dans le comportement de ces derniers peuvent être des éléments déclenchant.

Les représentations du deuil chez les parents du suicidant

Il est difficile pour l'entourage proche d'accepter qu'un de ses membres se donnât la mort. Ces difficultés sont d'ordre religieux, social, et affectif. Le suicide et les tentatives de suicide font planer sur la famille la honte et la *kechfa*.

Les réactions, par lesquelles passent les parents, sont diverses (peur, colère, désespoir, culpabilité, honte, et haine). Le passage à l'acte peut être perçu comme une atteinte à l'autorité des parents, à leur pouvoir. Ces différences de réactions montrent la nécessité de la prise en charge des parents.

Les auteurs présentent, en deuxième partie, une réflexion sur la nécessité de la prise en charge des suicidants et de leur famille. Ils proposent un modèle pour la création de centres d'accueil pour suicidants, avec tout ce que cela implique comme organisation, structure, personnel, espaces d'écoute et de soutien, et prise en charge psychologique de l'évaluation à l'orientation.

L'ouvrage, très documenté, propose une série de recommandations, et en annexe, un modèle de protocole d'enquête pour les chercheurs sur la question du suicide.

Oumeima MAHMOUDI

Doris BONNET, Catherine ROLLET, Charles-Edouard de SUREMAIN (dir.), *Modèles d'enfances. Successions, transformations, croisements*, Éditions des Archives contemporaines, Paris, 2012, 248 p.

Cet ouvrage collectif regroupe, à la fois, des approches sociologiques, anthropologiques, historiques, psychologiques, et philosophiques. Il est enrichi par une préface, une introduction et treize contributions d'auteurs appartenant à différents champs disciplinaires et culturels.

Dans sa préface, A. Turmel commence son texte par une citation de Winnicott l'amenant à poser la question suivante : que reste-il au sociologue, à l'anthropologue ou à l'historien ? L'idée est de montrer que vers la fin du XIXe siècle, le monde scientifique a subi une division du travail importante ayant pour effet une appropriation des savoirs, et où les spécialistes psy se sont emparés de « l'enfant » comme objet d'étude privilégié. Le sociologue parvenait difficilement à produire un concept, il y arrive cependant avec celui de « socialisation ». L'auteur plaide pour une sociologie de l'enfance. Il propose de s'intéresser à l'enfance et de l'analyser comme un phénomène socio-historique, ou encore une construction historique variable dans l'espace-temps. Deux modèles de l'enfance se dégagent dans l'histoire occidentale, le modèle médico-hygiéniste et le modèle du développement basé sur la psychologie de l'enfant. La sociologie pourrait contribuer à l'enrichissement de ces savoirs en apportant un regard critique envers une psychologie développementale.

Dans leur introduction, D. Bonnet, C. Rollet, et Ch.-E. de Suremain relèvent que l'enfant est appréhendé à partir de la relation « mère-enfant ». Alors que les recherches en histoire et en anthropologie de l'enfance se sont intéressées au statut de l'enfant et aux modèles sociaux, culturels, politiques, et psychologiques, la place de l'enfant dans la famille s'inscrit dans une approche interactive où il est acteur social, créateur, influençant les autres acteurs sociaux par le biais des relations intergénérationnelles et institutionnelles. L'exploration de ces contextes permet de rendre visible cette diversité des modèles et des représentations de l'enfance, du modèle de l'enfant du lignage, à celui de la chrétienté, de la nation, l'enfant personne ou celui de la psychanalyse.

Le premier modèle « l'enfant du lignage » a marqué les sociétés occidentales, en général, et les sociétés rurales et agraires, en particulier. L'enfant est considéré en tant qu'élément principal dans la survie de l'individu et de la communauté humaine, il est la propriété du groupe lignager et circule à l'intérieur d'un groupe de parenté. P. La Riva

Gonzalez analyse les représentations de la petite enfance, en particulier celles du genre, dans une communauté des Andes du sud du Pérou. Devenir un être humain bien intégré à la société est le résultat d'une construction sociale du corps et de la personne grâce aux rites de passage.

Le modèle de « l'enfant de la chrétienté », explicité par V. Gourdon, analyse l'évolution et les mutations de la pratique de l'ondoïement qui est une forme simplifiée du sacrement de baptême administrée au nouveau-né. Ce modèle exprime aussi le contrôle de l'Église sur le lignage et donc la prise de pouvoir. Entre 1850 et 1950, les imagiers de la rue Saint-Sulpice à Paris inondent le pays d'images pieuses en proposant un modèle chrétien de l'enfant, et une conception idéale de l'enfance. S. La Rocca indique que cette imagerie est adressée directement aux enfants afin de les éduquer. L'auteure se demande si vouloir garder un enfant dans une innocence extrême serait adapté à la réalité, et ne pourrait pas nier en fait l'enfant lui-même ? Le modèle de l'enfant de la nation a émergé en Occident à partir du XVII^e siècle. Se construit alors une nouvelle vision de l'enfance encouragée par une évolution démographique désordonnée, et la mise en place d'une politique sanitaire. Cette protection de l'enfance répondait aux seuls intérêts de l'État car trop offensive. V. De Luca Barrusse apporte un éclairage sur la situation des enfants abandonnés dans la France du XIX^e siècle en examinant son mode de gestion, ses mutations, et ses représentations collectives. À la même période, N. Bremand démontre que les premiers socialistes portent un regard différent sur l'enfance par rapport au modèle dominant de la bourgeoisie. Leurs idées innovantes en faveur de l'émergence du statut et des droits de l'enfant ont contribué à faire évoluer les attitudes à son égard. Au XX^e siècle, une nouvelle vision de l'enfant fondé sur le psychologique se dessine progressivement pour évoluer vers le modèle de « l'enfant comme personne ». E. Razy s'intéresse à la pratique des sentiments dans la petite enfance en pays Soninké au Mali. Elle y explore le langage corporel verbal et non verbal au centre de ces interactions et met au jour le processus d'individuation de l'enfant s'articlant autour du modèle de l'enfant du lignage, et celui de l'enfant comme personne/sujet.

Face aux différentes dynamiques socio-historiques et culturelles, l'orientation vers un modèle unique de l'enfance est au centre du travail de S. Gojard. Elle étudie l'uniformisation des modèles de l'enfance à travers les apprentissages alimentaires. L. Pourchez, quant à elle, fait remarquer que le statut de l'enfant a connu une évolution rapide dans l'île de la Réunion, aussi bien dans les familles que dans les institutions. L'enfant serait passé d'un statut de personne « vulnérable » à celui d'« enfant-sujet » du fait aussi de l'évolution des pratiques familiales et

institutionnelles. En Chine, G. Chicharro montre que la politique de l'enfant unique menée depuis 1979, les changements économiques et la mondialisation, ont entraîné un bouleversement des normes traditionnelles au sein des familles chinoises, et des transformations des regards et des pratiques.

Sur un tout autre terrain, J.-Y. Kim se penche sur la situation de l'enfant métis dans la société sud-coréenne. Elle explique que le pays a connu trois vagues de naissances d'enfants métis correspondant chacune à trois moments historiques. L'enfant métis devient un objet social de par la mixité de son ascendance. Il est chargé d'un imaginaire social négatif par rapport aux représentations de l'enfant idéal. En se référant à une sociologie historique, J. Wouango analyse « la place du travail des enfants » au Burkina Faso dans les politiques de l'État. L'émergence de ces politiques rend plus compte de l'affaiblissement du modèle de l'enfant du lignage et de la discontinuité entre le modèle de l'enfant de la nation et le modèle de l'enfant sujet. Dans « Les enfants nés hors-mariage en Algérie », B. Moutassem-Mimouni analyse, dans une approche diachronique, les différentes transformations des modèles d'enfants à travers des indicateurs historiques, politico-juridiques, sociaux, et psychologiques. Cette lente transformation des catégories d'enfants privés de famille évolue vers une reconnaissance du moins difficile. À la fin de l'ouvrage, A. Badini s'intéresse aux applications des droits de l'enfant au Burkina Faso. Alors que la convention des droits de l'enfant de 1989 est fondée sur une représentation individuelle de l'enfant, le Burkina Faso s'inscrit à l'opposé des recommandations de la convention en privilégiant une dynamique du groupe. L'enfant est au cœur d'une représentation lignagère de l'organisation sociale qui caractérise le modèle villageois ancestral.

Cet ouvrage offre un ensemble de réflexions sur les différents modèles de la petite enfance. Une diversité des approches, des époques, et des lieux géographiques a montré que l'enfance se construit à travers des modèles sociaux tributaires de représentations culturelles, historiques, religieuses, politiques, et sociales. Les sociétés du XXI^e siècle connaîtront d'autres modèles d'enfance influencés notamment par les nouvelles technologies de la procréation, les migrations internationales ou le métissage.

Lamya TENNCI

Laurent LESNART, *La famille désarticulée : les nouvelles contraintes de l'emploi du temps*, Paris (Le lien social), 2009, 213 p.

Après avoir consacré un nombre important d'articles sur les couples bi-actifs et leur rapport à la notion de temps, Laurent Lesnard publie un nouvel ouvrage dans lequel il examine la question relationnelle entre les liens familiaux et les répercussions des horaires du travail des parents exerçant un métier rémunéré.

L'auteur montre que l'incompatibilité (ou la discordance) de l'emploi du temps des couples a ébranlé la stabilité de la famille contemporaine et influencé le mécanisme de structuration et de construction de l'identité individualisée de ses membres, plus particulièrement des enfants. Son travail s'appuie sur les travaux d'Émile Durkheim sur le concept de solidarité mécanique et organique, ainsi que sur les enquêtes d'emploi du temps effectuées par l'INSEE durant la période 1985/86 et 1998/99.

L. Lesnard explique préalablement que l'expansion de l'emploi féminin depuis les années 70 a engendré de nouvelles contraintes imposées par la conception de temporalité de la vie sociale, étant donné que «le temps du travail n'est pas seulement un nombre d'heures travaillées qui pourrait être considéré indépendamment de son inscription dans la journée» (p. 3).

Dans la première partie intitulée « Temps et lien social dans la vie quotidienne », il indique que le lien social à l'ère industrielle ne repose plus sur des considérations matérielles comme avant, mais sur des relations interpersonnelles gérées par la notion de temps passé ensemble, et sur le modèle de la famille symétrique. Cette nouvelle composante se caractérise par l'exercice des deux conjoints d'une activité rémunérée ainsi qu'une complémentarité des tâches, et une organisation du temps de travail selon une répartition rythmique adaptable aux besoins des structures économiques.

La deuxième partie aborde la thématique de « La famille contemporaine au quotidien : modes d'emploi du temps ». La configuration de la journée de la famille contemporaine est schématisée par des séquences d'activités récréatives et domestiques hors les horaires du travail qui marquent la sociabilité familiale et la quête du bonheur. Celles-ci sont analysées à partir de deux enquêtes d'emploi du temps à travers les récits de vie quotidienne. L'analyse démontre l'existence d'interactions complexes entre les membres de la famille en conséquence des divergences temporelles car « loin d'être figé, le lien familial contemporain se recompose au fil des transformations du groupe familial

et des relations interpersonnelles qui prennent place dans la vie quotidienne » (p. 70).

Dans la troisième et la dernière partie intitulée « La désynchronisation de la journée de travail conjugal, nouvelle inégalité familiale et sociale », L'auteur suggère, à partir des données empiriques, quatre types d'horaire de travail spécifiques au cadre opérationnel des journées des salariés français. Selon lui, le recul de type d'horaire standard et l'extension de type décalé ont pesé considérablement sur les journées des familles symétriques qui se sont retrouvées dans une situation de désynchronisation par rapport au temps conjugal et celui consacré à la relation parents-enfants. Cela est dû, selon lui, à une ségrégation temporelle exercée contre les travailleurs et les couples bi-actifs par le système économique. Ainsi, « le manque de concordance des horaires de travail est susceptible de réduire la capacité de la famille à se réunir et donc de fragiliser le lien familial » (p. 182).

L'intérêt scientifique de l'ouvrage est certain en raison de l'état actuel des familles et l'expansion du pourcentage des couples bi-actifs. Aussi, ces questions sont abordées sous plusieurs angles (sociologique, économique et psychologique), l'analyse est renforcée par des données statistiques recueillies des enquêtes de terrain faites en deux périodes distinctes, ce qui permet d'avoir une vision globale et plus fiable.

La stabilité du noyau de la société repose, selon ce livre, sur l'obligation de révision des politiques publiques relatives aux emplois du temps des salariés, et cela dans le but de créer une certaine harmonisation au sein des familles.

Souad LAGUER

Michel GODET et Evelyne SULLEROT, *La famille : une affaire publique*, Paris, La Documentation Française, 2009, 297 p.

L'ouvrage de Michel Godet et Evelyne Sullerot aborde un sujet d'actualité, celui de la famille. Le premier chapitre intitulé « Les enjeux économiques et familiaux du vieillissement » inclut des données démographiques relatives aux politiques publiques adoptées en France. Les auteurs affirment que la France, bien qu'elle occupe la première place en Europe au niveau des taux des naissances (grâce à sa politique familiale), elle reste toujours « prudente » vis-à-vis de cette question, les autorités et les intellectuels considérant la famille comme étant le noyau de la société et le pilier du développement durable. En s'appuyant sur des rapports et des statistiques effectués par des centres de recherches et des organisations non gouvernementales sur les taux de natalité et le nombre

de familles et les enfants durant différentes périodes, l'ouvrage dresse un état des lieux de la famille en France et dans l'Union Européenne.

Aussi, les auteurs mentionnent l'évolution des concepts tels que : couple, famille, enfant. Cela est dû, selon eux, au changement social et à l'évolution des études de genre. Ils expliquent que depuis l'année 1945, la France a adopté une politique familiale rigoureuse. Ainsi, le discours des responsables politiques, de Charles de Gaulle à Jacques Chirac, insiste sur la formule « famille égale un développement durable ». En 1980, Alfred Sauvy a avancé le postulat du « refus de voir » qui résume le lien entre croissance, économie et dynamique démographique, en le présentant comme suit « les enfants d'aujourd'hui font les retraités de demain » (p. 53). En 1983, Raymond Aron écrit : « les Européens sont en train de se suicider par dénatalité » (p. 54). Ces appels obligent les chefs d'État de l'U.E. à se réunir pour discuter des questions de la jeunesse, la famille, la natalité, et l'enfance. En 2005, un livre vert paraît comme un pacte européen pour la jeunesse.

Le deuxième chapitre, intitulé « La famille au carrefour des mutations », est consacré à l'étude psychologique et la relation parents-enfants, en incluant la vie sexuelle et le système patriarcal dans les mutations de la famille. Les auteurs n'omettent pas d'évoquer la parution de la pilule et son impact sur la vie de la femme et la famille. Ce changement a provoqué deux révolutions : la première, sexuelle, est considérée par les auteurs comme un point essentiel durant le processus de mutation de la famille en raison de ses conséquences sur l'individu et sur la famille, et des nouvelles interprétations des notions qu'elle produit. Louis Roussel dans ses études réalisées vers la fin de XXe siècle confirme cette vision ; selon ses propos « on ne se marie plus pour fonder une famille ou continuer une famille, on se met en couple, marié ou pas, pour trouver le bonheur, et on se sépare quand le bonheur n'illumine plus le couple » (p. 108). En outre, les conséquences de cette révolution occupent un grand budget dans la dépense publique. Quant à la seconde révolution, elle est génétique (ADN) et donne la possibilité aux enfants de connaître leurs parents, comme étant un droit. Dans un autre contexte, il existe deux facteurs qui causent la baisse de la fécondité : le travail de la femme et l'augmentation de leur niveau de formation ; le premier a basculé le rythme de la vie familiale, et le second a augmenté les activités de la femme, ce qui amène le couple à discuter de la question des enfants et de leur nombre.

Dans le troisième chapitre « Enfants défavorisés, environnement familial et cadre de vie », les auteurs évoquent le discours relatif à la vie des enfants défavorisés et la réalité de l'égalité des chances dans la

société française. Y est débattue la question des immigrés comme un facteur de déséquilibre de la politique sociale (les familles des émigrés sont présentées comme ayant plus d'enfants et moins de diplômes). Les auteurs citent aussi des tendances qui élargissent la pauvreté dans la société, par exemple : le nombre d'enfants, les parents sans emploi, et les parents non diplômés. En revanche, ils se demandent si l'école est vraiment un ascenseur social ? Car les inégalités de réussite, selon eux, résistent à la massification de l'enseignement. L'enfant dans les ZEP (zones d'éducation prioritaires) et/ou les ZUS (zones urbaines sensibles) est un enfant pauvre, car un mètre carré peut faire la différence, et peut-être, un facteur multiplicateur des inégalités de réussite.

Dans le dernier chapitre, intitulé « Clarifier la politique familiale avec les trois volets, universel, horizontal et vertical », les auteurs s'interrogent sur la justification d'une politique familiale qui sert à promouvoir la natalité, inciter à une accumulation optimale du capital humain, redistribuer horizontalement les revenus, lutter contre les inégalités, compenser les handicaps (qui ne sont pas la résultante de choix individuels), contribuer à assurer l'égalité homme/femme dans la société, encourager la conciliation travail-famille au bénéfice des deux parents, plutôt que de proposer d'augmenter des transferts monétaires. Ce chapitre est une synthèse des idées abordées dans l'ensemble de l'ouvrage, avec une critique de la politique familiale dans les pays européens.

Dans une approche multidisciplinaire, les auteurs ont largement explicité la situation de la famille européenne et les enjeux de l'avenir, en utilisant des données et des grilles explicatives et des textes juridiques pour renforcer l'analyse. Cela permet d'avoir une idée large sur la famille en France et en Europe occidentale et de l'analyser comme étant une affaire publique.

Hamza BACHIRI

Micheline THOMAS-DESPLEBIN, *L'éducation en famille « très nombreuse » : une école de la réussite, Paris, l'Harmattan, 2009, 269 p.*

Micheline Thomas-Desplebin, qui est titulaire d'un doctorat en sciences de l'éducation et a exercé durant pas moins de trente-six ans dans l'univers de la formation, nous livre, ici, un travail de recherche qui s'inscrit, à la fois, en sociologie de la famille et en science de l'éducation.

L'ouvrage aborde le cas des familles biologiques en France ayant un minimum de neuf enfants. L'INSEE considère qu'il y a « famille nombreuse », c'est-à-dire dont les enfants sont en nombre supérieur à la norme sociale, dès le troisième enfant vivant, et « très nombreuse », dès

le cinquième. Au-delà du fait que toute minorité mérite qu'on s'y intéresse et a de quoi questionner le chercheur en sciences sociales, cette originalité (de l'objet) n'est pas dénuée de signification (statistique) étant donné que l'enquête de terrain a porté sur un échantillon de vingt-huit familles, cumulant un total de 324 enfants. L'auteure précise, en outre, en avoir trouvé dix-huit dans son « environnement immédiat », et que dix de ces familles ont, chacune, plus de douze enfants. De son côté, la famille-témoin, celle qui a fait l'objet de la monographie, en compte quinze. Enfin, tous les géniteurs de ces fratries, très nombreuses, sont d'origine française : toutes ces familles sont « de type classique », « catholiques », aucun de ces pères n'est « étranger », et aucune de ces mères n'est « algérienne ou marocaine ».

L'hypothèse centrale de ce travail est la suivante : tout au contraire de la position qui domine, non seulement, dans le point de vue commun, mais aussi dans celui des professionnels et des spécialistes eux-mêmes, la chercheuse s'est fixée comme objectif, montrer que, loin d'être un obstacle à la réussite de ses enfants, la « famille très nombreuse » offre de remarquables atouts en matière d'éducation (et de construction de projet de vie). Plus radicalement encore, cette communauté constituerait, comme le laisse entendre le sous-titre de l'ouvrage, une « école de la réussite ». Par une telle position, M. Thomas-Desplebin est d'autant plus à contre-courant de l'idée que la famille nombreuse est un obstacle de la réussite des enfants. Pour confirmer son hypothèse de travail, elle a mené une enquête sur les familles dont les moins grandes comptent neuf enfants, et dont plus des deux tiers n'en comptent pas moins de onze. Pour mesurer tout ce qu'il y a de radical dans cette opposition, dans cette rupture, il suffit de penser à l'indiscutable évidence qui peut fonder le principe selon lequel plus les enfants (d'une même fratrie) sont nombreux, plus les parents ont moins de temps et moins de moyens matériels et financiers à accorder à l'éducation de chacun d'eux. Évidence à laquelle vient s'ajouter la croyance selon laquelle les fratries nombreuses sont le fait de parents qui, sont dotés d'un faible niveau culturel et appartiennent aux catégories sociales inférieures.

Dans ce que l'auteure entend par « éducation », il faut relever que la trajectoire scolaire, avec les diplômes auxquels elle peut faire accéder, n'est pas le plus important. En effet, si la quête centrale à laquelle incite son ouvrage revient à chercher ce qui pourrait expliquer la réussite d'une « trajectoire sociale », et ce qu'on pourrait trouver au fondement d'un « projet de vie », il demeure que, outre le fait qu'être satisfait de soi, être heureux de vivre, ne se réduit pas, dans ses causes, à une réussite professionnelle. Se doter de diplômes n'est pas - ou n'est plus - une

garantie contre le chômage et qu'il n'est point exceptionnel de pouvoir observer des titulaires d'un « certificat d'études primaires » mieux réussir leur carrière professionnelle, que des bacheliers.

Plus concrètement, il s'agit, selon l'auteure, de ce genre d'apprentissage qui nous permettrait de comprendre notre « environnement géographique, politique, social, affectif, et culturel », de le déchiffrer, de nous y adapter, d'agir dessus, d'y déceler les opportunités qu'il peut nous offrir (individuellement), et d'en profiter. L'objectif en est de « réussir notre vie d'homme », ce qui ne rend pas indispensable, pour l'essentiel, tout au moins, l'acquisition d'un savoir « théorique ». Ceci étant, il est donc question, surtout, de vécu et d'expériences, plutôt que d'un ensemble d'enseignements qui nous seraient adressés par un maître. Autrement-dit, nous y sommes beaucoup plus proches de « l'autoformation », de « l'autodidaxie », que de tout cheminement scolaire. Il y est question, par cela-même, d'un processus sans fin, d'un apprentissage que l'être humain poursuivrait tout au long de sa vie : une éducation « permanente » qui se confondrait, en fin de compte, à la vie elle-même.

Cette éducation est nécessaire au développement de notre capacité de vivre avec les autres, de vivre en société ; c'est par elle que nous apprenons à nous autogouverner et que nous nous dirigeons vers notre autonomie. Elle est vitale à notre maturation, et, ici, elle l'est d'autant plus que la chercheuse part du principe, selon lequel, on ne naîtrait pas « homme », et qui enseigne qu'on serait, dans une grande mesure, le produit des influences que nous recevons. C'est par elle, que « le petit d'homme » se transforme en homme, qu'il acquiert le statut de sujet humain, et qu'il atteint l'âge de la citoyenneté.

Une fois que l'on conçoit le processus éducatif à la manière que nous venons de résumer, on peut aisément comprendre que l'institution familiale puisse être regardée comme lieu essentiel, initial, fondateur. N'est-ce pas, tout d'abord, par notre famille que nous sortons à la vie s'interroge l'auteure. N'est-ce pas, aussi et surtout, en elle que nous faisons notre toute première découverte de l'humanité et de son univers, et que, ce faisant, nous trouvons notre premier monde ? Et pendant de longues années encore, alors même que notre petit monde s'est déjà, largement, étendu au-delà de ses frontières, cette communauté ne demeure-t-elle pas, pour nous, le lieu central du monde ?

La famille est déjà une société, et, comme dans toute société, la vie ne peut s'y mener sans que s'y instaurent des règles, des normes, des interdits, et des obligations. En tant que telle, elle constitue donc, bien plus que ce lieu où l'enfant accède au langage, toute une école de la

socialisation. Elle est cet espace (humain) où le futur adulte acquiert des valeurs et des principes, où il atteint l'âge de la morale et de l'éthique, et où il « s'approprie des modes de représentation du monde et des savoir-faire pratiques, affectifs, cognitifs ». Elle est cette instance où on s'initie à la responsabilité, responsabilité de soi, certainement, mais, aussi, apprendre à être responsable des autres. Or, plus la fratrie est nombreuse, plus on intériorise le sens du partage, la nécessité de penser à l'autre, la culture de la solidarité ; plus elle est nombreuse, plus elle est un espace où se cultive l'utile art de « la transmission intergénérationnelle ». Plus on a de petits frères et de petites sœurs, plus on a de quoi se sentir responsable d'autrui et de quoi apprendre à l'être.

Maintenant que nous avons dit qu'à la source de cet apprentissage, l'école, entendue au sens propre, n'est pas centrale, il nous paraît fort intéressant d'ajouter les deux constats (résultats de l'enquête menée par l'auteure) qui suivent. D'abord, sur les 324 individus, composant les 28 fratries, le nombre de ceux qui ont fait des études supérieures, et ont fini dans les plus hautes catégories professionnelles, dépasse sensiblement la moyenne nationale (donnée par l'INSEE). Ceci signifie que, même du point de vue (classique) de la réussite scolaire et professionnelle, ces enfants, qui, en plus d'être issus de familles « rurales populaires », ont grandi dans des fratries extrêmement nombreuses, ont remarquablement réussi. Ensuite, parmi ces mêmes enquêtés, ceux qui ont le plus aimé l'école, école que certains ont dû quitter pour contribuer aux charges financières de la famille, expliquent un tel sentiment par le fait d'avoir eu des maîtres qui ont su leur prêter l'oreille, qui leur ont fait confiance et les ont encouragés, qui leur ont enseigné d'une façon qui sache faire quelques ponts entre le savoir à transmettre et les choses de la vie concrète, des maîtres qui ont privilégié l'acquisition du savoir sur son contrôle.

Enfin, dans cet ouvrage, par les histoires de vie qu'elle a recueillies, M. Thomas-Desplebin nous offre un survol d'une large partie du XX^e siècle. De la Seconde guerre mondiale et l'arrivée des Allemands, du rapport entre la campagne et la ville, et le recul de la première, de l'invention de la Radio (TSF), avec ses premières musiques populaires, ses succès de jeunesse et le lancement de la culture « booms » ; c'est, aussi, les épidémies, telle la tuberculose, et la manière dont on a pu les subir.

Fatima TLEMSANI

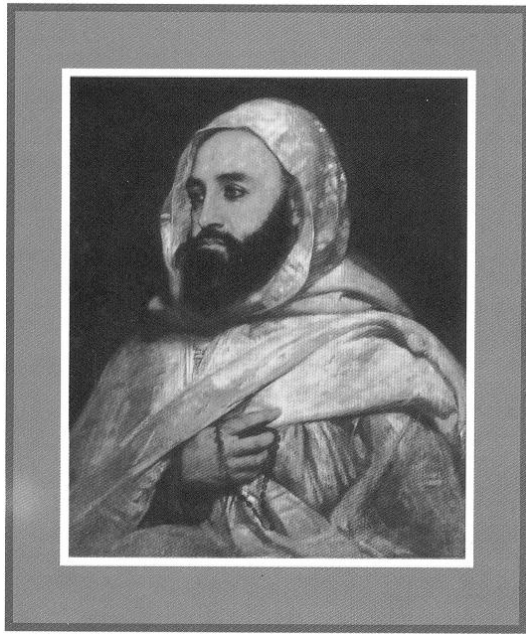
Revue Maghrébine des Etudes Historiques et Sociologiques

Revue académique éditée par le laboratoire: Algérie, Histoire et Société durant la période moderne et contemporaine
Université de Djillali Liabes - Sidi Bel Abbès- Algérie



Mars 2012

Numéro special



ISSN 2170-0060

Éditée par le laboratoire : Algérie, Histoire et Société

Impression
Edition Errachad